

REMBOURSEMENT ANNULATION D'INSCRIPTION

A présenter avant le début de l'année universitaire

(Ou jusqu'au 31 octobre de l'année en cours selon les conditions approuvées lors du conseil d'administration du 19 mai 2020)

Une somme forfaitaire de 23 euros reste acquise à l'université d'Avignon

N° UAPV :	-----
Diplôme préparé :	-----
Nom de famille :	-----Nom d'usage : -----
Prénom :	-----
Adresse :	-----
Code postal :	----- Ville : -----
Téléphone :	----- Courriel : -----

Pièces à joindre à cette demande :

- original de la carte d'étudiant et décompte des sommes réglées
- lettre motivée et tout document justifiant votre annulation (certificat de scolarité d'un autre établissement, justificatif de paiement acquitté auprès de l'université d'accueil, contrat de travail, certificat médical, inscription à pôle emploi ou la mission locale...)
- un relevé d'identité bancaire ou postal original à vos nom et prénom. Si le RIB n'est pas à vos nom et prénom, vous devez joindre une attestation sur l'honneur autorisant le titulaire du RIB à percevoir le remboursement de vos frais d'inscription.

Avignon, le
Signature de l'étudiant(e)

Cadre réservé à l'administration

- Remboursement accepté
- Remboursement refusé. Motif : -----

Bon pour le remboursement :

- Droits d'inscription : -----

(23 € restant acquis à l'établissement)

Avignon le : -----

Pour le Président et par délégation, le chef du service des études et de la scolarité

La demande doit être déposée via le lien de connexion : scola.univ-avignon.fr